Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme

Herausgeber: Office national suisse du tourisme

Band: 37 (1977)

Rubrik: Organisations internationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Organisations internationales

Organisation mondiale du tourisme (OMT)

L'OMT a tenu sa deuxième assemblée générale à Torremolinos, Espagne, du 23 mai au 2 juin, sous la présidence de M. Aminou Oumarou (Cameroun). Les membres effectifs et les organisations internationales intéressées y avaient envoyé 408 délégués ou observateurs. Pour représenter notre pays, le Conseil fédéral avait désigné le directeur de l'ONST, en tant que chef de délégation, accompagné de MM. Peter Keller (Office fédéral des transports) et Jean-Pierre Enzen (ONST).

Parmi les principales affaires statutaires, mentionnons l'approbation du rapport du secrétaire général Robert C. Lonati; des comptes pour la dernière période financière de deux ans; du budget 1978–79 – dont le montant total de 5 264 400 dollars US représente une simple augmentation de 5 % par rapport au budget précédent – ainsi que l'admission de quatre nouveaux membres effectifs (Bahrain, Grenade, Qatar et République arabe du Yémen), ce qui porte à 100 le nombre des Etats membres de l'OMT.

Citons également parmi les décisions de politique touristique importantes: le choix de la ville de Mexico comme siège du Centre international d'études supérieures de tourisme (CIEST), la ratification de diverses conventions passées entre l'OMT et les parties contractantes concernées (par exemple de celles relatives à la collaboration avec les Nations Unies et le Programme des Nations

Unies pour le développement [PNUD]), ainsi que la décision de principe d'adopter l'arabe comme langue officielle de l'OMT.

Le vaste programme de travail prévu pour la période bisannuelle 1978–1979 comprend plusieurs points principaux, entre autres le développement de la statistique et de la documentation touristiques, l'intensification des recherches touristiques, une plus étroite collaboration avec les organismes internationaux tels que ONU, PNUD, OIT (Organisation internationale du travail), des conférences techniques (par exemple sur le Tourisme et les transports aériens, à Mexico en 1978), la formation professionnelle, etc. Il est déjà prévu pour 1980 une conférence mondiale sur le tourisme à Manille.

Mentionnons encore que M. Robert C. Lonati, secrétaire général, a été autorisé à nommer une déléguée auprès des organisations internationales à Genève. Cette tâche a été confiée à une Suissesse, M^{me} Arlette Zuber, qui avait été collaboratrice de l'ancienne UIOOT pendant de très nombreuses années.

COMMISSION OMT POUR L'EUROPE (CEU)

La Commission OMT pour l'Europe – c'est le nouveau nom de la Commission régionale de tourisme pour l'Europe (CRTE) – a siégé également à Torremolinos et s'est surtout occupée de faire des

propositions à l'assemblée plénière en vue des élections. Cette dernière a d'ailleurs, entre autres, élu au Conseil exécutif l'URSS et l'Espagne pour quatre ans et la Grèce pour une année. La présidence de la Commission OMT pour l'Europe sera assumée par la Roumanie (ancienne) et sa vice-présidence par la Turquie et la République fédérale d'Allemagne. D'une manière générale, il convient de remarquer que l'importance de notre continent, au cours des débats de la deuxième assemblée générale de l'OMT, a souffert du fait que divers Etats européens (Grande-Bretagne, Irlande, Pays scandinaves et Italie) n'ont pas adhéré à l'OMT.

Lors de la deuxième séance de la Commission OMT pour l'Europe (tenue au début d'octobre à Alvor, Portugal) les problèmes suivants ont entre autres été discutés: classification des hôtels, étalement des vacances, aspects culturels du tourisme, acte final de la CSCE et rôle des commissions régionales de l'OMT en général.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Les deux séances du Comité du tourisme de l'OCDE (1er et 2 février, 4–6 juillet à Paris) ont été surtout consacrées à la préparation et à l'approbation du rapport annuel extrêmement détaillé intitulé « Politique du tourisme et tourisme

international », considéré à juste titre comme un ouvrage de référence indispensable sur le tourisme du monde occidental. A l'initiative de la délégation suisse — son chef est le directeur de l'ONST et ses autres membres MM. Franz Dietrich (SSH), Peter Keller (OFT) et le professeur Jost Krippendorf (FST) — cette institution envisage d'apporter au rapport diverses améliorations visant à une synthèse encore plus claire et plus poussée des relations touristiques internationales. Parmi les autres sujets à l'ordre du jour, signalons la protection des touristes, en tant que consommateurs, les questions d'environnement, les investissements dans le tourisme, ainsi que la collaboration avec le Conseil de l'Europe.

Commission européenne de tourisme (CET)

Aux Etat-Unis, la CET a placé sa campagne d'insertions sous la devise «Europe – It's time to let yourself go» et pris part à diverses importantes manifestations en faveur du tourisme à destination de l'Europe. Au cours de sa séance ordinaire de printemps, le 25 avril à Athènes, la CET/Europe a décidé d'augmenter de 10 % son budget 1978 et de le porter à 708 000 dollars, contre 644 000 dollars pour l'année en cours. Ainsi la CET, catalyseur des efforts publicitaires européens, sera en mesure de renforcer sa propagande au Japon et – cela est une nouveauté – de pros-

pecter le marché canadien indépendamment de celui des Etats-Unis. En 1976, l'Ouest de l'Amérique avait déjà été inclus dans le champ d'activité de la CET.

La séance d'automne, à laquelle le directeur de l'ONST a participé, a eu lieu les 28 et 29 octobre à Séville. Elle a été consacrée à la mise au point et à l'approbation du programme de propagande pour 1978, qui met surtout l'accent sur les Etats-Unis, mais prévoit également de petites campagnes publicitaires au Canada et au Japon. Avec la collaboration de l'ONST, une assemblée internationale de l'industrie touristique à Zurich a été préparée pour janvier 1978.

COMMUNAUTÉ DE PROPAGANDE DES PAYS ALPINS

La Suisse est membre de la Communauté de propagande touristique des pays alpins, organisation qui s'emploie surtout à informer et à faire une publicité commune spécialement aux USA et au Canada.

Photographies de Marcel Imsand tirées du livre souvenir officiel « La Fête des Vignerons Vevey 1977 ». Edition française: Payot Lausanne









